Rapport de recherche

Les tendances de la pauvreté et des inégalités au sein des communautés des Premières Nations du Canada (2006-2016)

Sajjad Taghizadeh Imani sous la direction de Gérard Duhaime et Charles Fleury

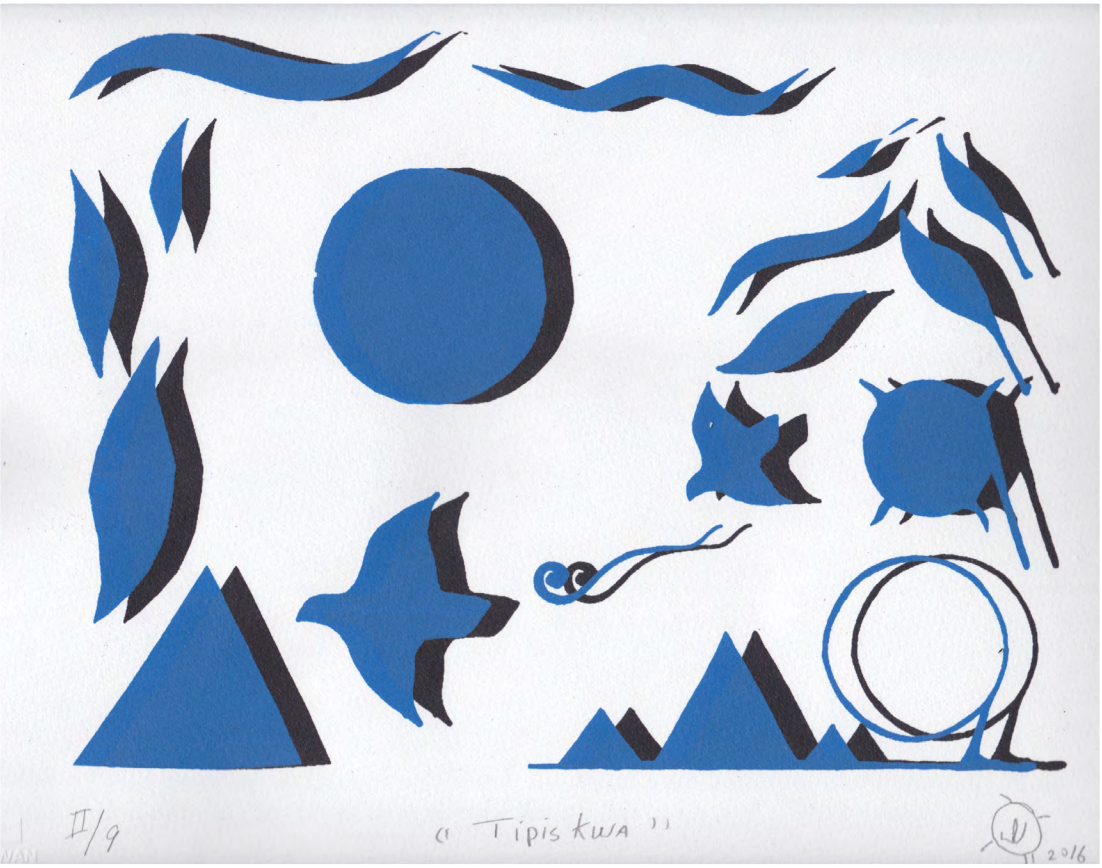

UNIVERSITÉ LAVAL

La Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée est affiliée au Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. **Le Département des relations industrielles** est affilié à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA
SUR LA CONDITION AUTOCHTONE COMPARÉE
Université Laval
Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des sciences humaines
Local 2439
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

418 656-7596
chaireconditionautochtone@fss.ulaval.ca
chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca

© Sajjad Taghizadeh Imani, Gérard Duhaime et Charles Fleury

POUR CORRESPONDRE AVEC LES AUTEURS
sajjad.taghizadeh-imani.1@ulaval.ca;
gerard.Duhaime@soc.ulaval.ca;
charles.fleury@rlt.ulaval.ca.

RÉFÉRENCE
Taghizadeh Imani, Sajjad, sous la direction de Gérard Duhaime et Charles Fleury. 2021. *Les tendances de la pauvreté et des inégalités au sein des communautés des Premières Nations du Canada (2006-2016)*, Québec : Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, Université Laval, 28 pages + annexes.

RÉVISION
Sébastien Lévesque, Andrée Caron et Marileine Baribeau.

ILLUSTRATION DE COUVERTURE
Jacques Newashish. Tipiskwa. Reproduit avec l'autorisation de l'artiste et de l'Atelier Tapiskwan et droits acquittés.

ISBN : 978-2-921438-08-7

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 4e trimestre 2021
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, 4e trimestre 2021

Rapport de recherche

Les tendances de la pauvreté et des inégalités au sein des communautés des Premières Nations du Canada (2006-2016)

Sajjad Taghizadeh Imani sous la direction de Gérard Duhaime et Charles Fleury

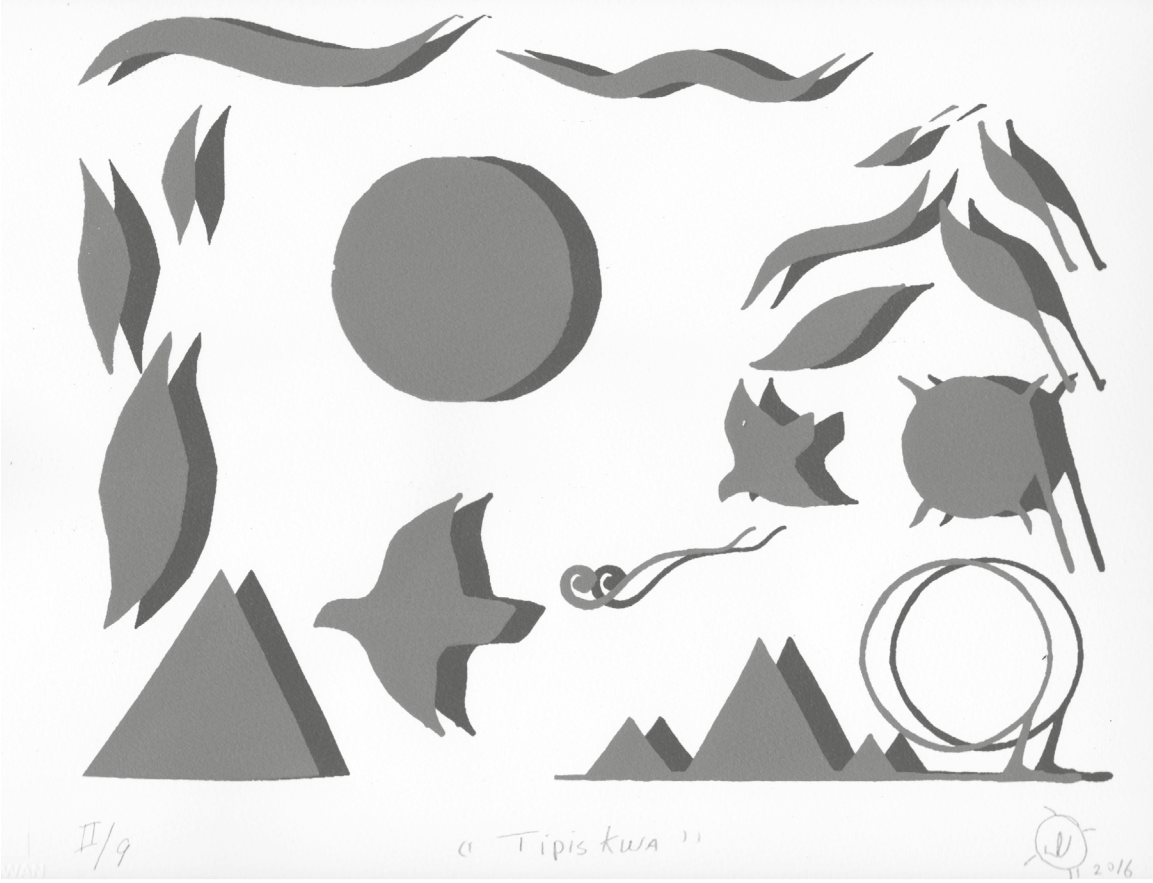

UNIVERSITÉ LAVAL

RÉSUMÉ

Objectif

La présente étude analyse l'ampleur et les tendances de la pauvreté et des inégalités au sein des communautés des Premières Nations du Canada entre 2006 et 2016.

Méthode

Elle a été réalisée en analysant les données de fichiers maîtres des recensements du Canada les plus récents (2006, 2011, 2016) et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ENM). Elle présente les tendances de la pauvreté et des inégalités de revenu établies grâce à des mesures et des taux de faible revenu, des distributions en quintiles de revenu et des coefficients de Gini.

Taux de faible revenu

Le portrait global de la pauvreté au sein des communautés des Premières Nations révèle des écarts profonds qui persistent au fil du temps. Le taux de faible revenu des habitants vivant sur réserve est trois fois plus élevé que dans le reste de la population. Le même écart existe entre Autochtones et allochtones habitant sur réserve. Un écart semblable existe entre les Autochtones des communautés visées par des traités historiques et les Autochtones des communautés visées par des traités modernes.

Inégalités de revenu

Une tendance à la hausse des inégalités de revenu touche l'ensemble des réserves et les Autochtones vivant sur réserve. En revanche, les inégalités de revenu touchant la population vivant hors réserve et les allochtones vivant sur réserve diminuent légèrement entre 2006 et 2016. Ainsi les écarts des inégalités de revenu se creusent au fil du temps entre les réserves et le reste du Canada, et entre les Autochtones et les allochtones habitants sur réserve. De même, il y a une augmentation des inégalités de revenu au sein des communautés qui font l'objet d'un traité historique et une diminution significative des inégalités parmi celles qui ont signé un traité moderne.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 11

2. MÉTHODE 12

2.1 Mesure du faible revenu 12

2.2 Inégalités de revenu 12

2.3 Sources des données 13

2.4 Population étudiée 13

2.5 Communautés selon le statut 14

2.6 Analyses bivariées 15

3. RÉSULTATS 16

3.1 Faible revenu selon le lieu de résidence 16

3.2 Répartition de la population par quintiles selon le lieu de résidence 16

3.3 Le coefficient de Gini selon le lieu de résidence 17

3.4 Faible revenu dans les réserves 18

3.5 Répartition des quintiles dans les réserves 19

3.6 Le coefficent de Gini dans les réserves 20

3.7 Faible revenu selon le type de traité 20

3.8 Répartition des quintiles selon le type de traité 20

3.9 Le coefficient de Gini selon le type de traité 22

3.10 Sens et évolution des inégalités sur réserve 22

4. CONCLUSION 27

5. RÉFÉRENCES 28

6. LISTE DES ANNEXES 29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sources des données selon l'année, Canada, 2006, 2011, 2016	13
Tableau 2	Inclusion de la population des communautés des Premières Nations du Canada dans l'analyse selon le cycle de recensement, 2006, 2011, 2016	14
Tableau 3	Communautés selon le statut et le cycle de recensement, Canada, 2006, 2011, 2016	14
Tableau 4	Population selon le statut des communautés et le cycle de recensement, Canada, 2006, 2011, 2016	15
Tableau 5	Taux du faible revenu fondé sur la mesure de faible revenu après impôt selon le lieu de résidence et le cycle de recensement, Canada, 2006, 2011, 2016	16
Tableau 6	Limites des quintiles de revenu des ménages ajusté après impôt, Canada, 2006, 2011, 2016	16
Tableau 7	Distribution de la population dans les quintiles nationaux de revenu des ménages ajusté après impôt selon le lieu de résidence et le cycle de recensement, Canada, 2006, 2011, 2016	17
Tableau 8	Coefficients de Gini selon le lieu de résidence et le cycle de recensement, Canada, 2006, 2011, 2016	17
Tableau 9	Taux de faible revenu dans les réserves, selon l'identité autochtone et le cycle de recensement, communautés des Premières Nations du Canada, 2006, 2011, 2016	18
Tableau 10	Distribution de la population dans les réserves dans les quintiles nationaux de revenu des ménages ajusté après impôt, selon l'identité autochtone et le cycle de recensement, communautés des Premières Nations du Canada, 2006, 2011, 2016	19

Tableau 11 Coefficients de Gini dans les réserves selon l'identité autochtone et le cycle de recensement, communautés des Premières Nations du Canada, 2006, 2011, 2016 19

Tableau 12 Taux de faible revenu fondé sur la mesure de faible revenu après impôt, communautés des Premières Nations du Canada selon le statut et le cycle de recensement, 2006, 2011, 2016 20

Tableau 13 Distribution des résidents des communautés des Premières Nations du Canada dans les quintiles nationaux de revenu du ménage ajusté après impôt selon le statut et le cycle de recensement, 2006, 2011, 2016 21

Tableau 14 Coefficients de Gini dans les communautés des Premières Nations du Canada selon le statut et le cycle de recensement, 2006, 2011, 2016 22

Tableau 15 Écarts de faible revenu selon le lieu de résidence, l'identité autochtone, le statut et le cycle de recensement, Canada et communautés des Premières Nations du Canada, 2006, 2011, 2016 23

Tableau 16 Écarts avec les quintiles nationaux du revenu du ménage ajusté après impôt selon le lieu de résidence, l'identité autochtone, le type de traité et le cycle de recensement, Canada et communautés des Premières Nations du Canada, 2006, 2011, 2016 24

Tableau 17 Évolution du coefficient de Gini selon le lieu de résidence, l'identité autochtone et le type de traité, Canada et communautés des Premières Nations du Canada, 2006, 2016 25

Tableau 18 Écarts des coefficients de Gini selon le lieu de résidence, l'identité autochtone et le statut, Canada et communautés des Premières Nations du Canada, 2006, 2016 26

REMERCIEMENTS

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la programmation de la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée (CRCCAC) et du projet A Poverty Reduction Approach to Improving the Health and Well-Being of First Nation Communities, dont Fred Wein, Université Dalhousie, était le directeur.

Ils ont été appuyés financièrement par une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et par les fonds de la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, et de la Chaire Louis-Edmond-Hamelin de recherche nordique en sciences sociales. De plus, ils ont été menés grâce au soutien financier accordé au Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR) et au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et Statistique Canada.

Bien que les recherches et les analyses aient été faites à partir des données de Statistique Canada, les opinions exprimées ne représentent pas celles de Statistique Canada ni celles du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR).

INTRODUCTION

Même s'il est admis que les communautés des Premières Nations sont économiquement désavantagées par rapport à la population canadienne (CCDP, 2013; Duhaime, 2009; Fleury, 2002, 2004; Macdonald & Wilson, 2010, 2013, 2016; Noël & Larocque, 2009), l'ampleur et l'évolution de la pauvreté et des inégalités de revenu y sont relativement peu étudiées. La plupart des recherches existantes dans ce domaine mettent l'emphase sur une partie de la population des Premières Nations, et peu de recherches étudient les conditions des ménages vivant sur réserve. Les Autochtones habitant sur réserve sont peu visibles dans les enquêtes nationales et les analyses secondaires traitant les données disponibles à ce sujet (Duhaime & Lévesque, 2016).

Le Recensement du Canada, qui met à la disposition des chercheurs les variables nécessaires à la production de mesures de faible revenu (MFR) et d'inégalités de revenu, est parmi les rares enquêtes qui sont menées au sein des communautés des Premières Nations. En fait, le recensement canadien effectue un dénombrement de la population habitant sur les réserves des Premières Nations. Cependant, Statistique Canada ne produit pas les taux de faible revenu (TFR) pour les ménages habitant sur réserve (Statistique Canada, 2018), et peu d'études explorent les mesures d'inégalités et de faible revenu pour ces communautés à partir des fichiers maîtres du recensement. Afin de combler ces lacunes, ce projet se donne comme objectif d'analyser les tendances de la pauvreté et des inégalités au sein des communautés des Premières Nations du Canada entre les années 2006 et 2016.

Pour étudier l'incidence et la persistance de la pauvreté au sein des communautés des Premières Nations, nous avons établi les mesures et les taux de faible revenu pour l'ensemble des communautés des Premières Nations du Canada de 2006 à 2016. Nous avons documenté les tendances des inégalités de revenu en calculant les coefficients de Gini et la distribution par quintiles de revenu après impôt des communautés des Premières Nations pour 2006, 2011 et 2016. Finalement, nous avons comparé les mesures établies selon trois indicateurs : 1) le lieu de résidence, à savoir sur réserve ou hors réserve, 2) l'identité autochtone, en distinguant Autochtone et allochtone, et 3) le type de traité signé correspondant à chaque communauté, soit historique ou moderne.

MÉTHODE

2.1
MESURE DU FAIBLE REVENU

La mesure de faible revenu se définit en fonction d'un pourcentage fixe du revenu familial médian au sein d'une population donnée. Dans cette approche, les ménages sont considérés comme pauvres si leur revenu se situe en bas d'une certaine proportion du revenu ménager médian. En Europe, la MFR est établie à 60 % du revenu médian (Eurostat, 2010) tandis qu'au Canada, elle est établie à 50 % du revenu médian. Ainsi, « une famille a un faible revenu lorsque son revenu est inférieur à la moitié du revenu médian ajusté pour l'ensemble des familles » (Morasse, 2005, p. 17). En considérant que la forte proportion de ménages multifamiliaux et le système de solidarité familiale sont des caractéristiques sociodémographiques spécifiques des communautés des Premières Nations, le calcul de la MFR dans ce rapport est fondé sur le revenu total des ménages considérés comme une unité économique (Usher, Duhaime, & Searles, 2003). Pour ce faire, nous avons calculé la MFR en nous basant sur la proportion de 50 pour cent du revenu médian après impôt des ménages de l'ensemble du Canada.

Afin de comparer les revenus des ménages de tailles différentes, nous avons ajusté la mesure de faible revenu en fonction de la taille du ménage. Pour ce calcul, nous avons divisé le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage. Ensuite, nous avons attribué à chaque personne le revenu du ménage qui lui correspond. De plus nous avons ajusté les revenus négatifs suivant la pratique des agences statistiques nationales et internationales, c'est-à-dire en remplaçant tous les revenus négatifs par zéro, de façon à contourner les complications liées aux valeurs négatives dans l'établissement des écarts de faible revenu et des mesures de dispersion de revenu.

2.2
INÉGALITÉS DE REVENU

Pour examiner la dispersion des revenus après impôt dans les communautés des Premières Nations au fil du temps, nous avons utilisé deux mesures portant sur des inégalités de revenus : le quintile de revenu et le coefficient de Gini. « Les quintiles permettent de catégoriser les unités d'une population donnée, du revenu inférieur au revenu supérieur, afin de tirer des conclusions sur la situation relative des gens qui se situent au bas, au milieu ou en haut de l'échelle » (Morasse, 2005, p. 40). Pour calculer les quintiles nationaux, tous les ménages ont été triés par ordre croissant selon leur revenu total après impôt, pour ensuite être distribués en cinq parties égales. Nous avons aussi créé une variable en attribuant à chaque personne dans le ménage le numéro de quintile dans lequel elle se trouve. Cette méthode utilise des tranches de revenu selon les quintiles nationaux pour examiner et comparer la répartition des revenus parmi les sous-populations de l'étude.

Le coefficient de Gini est une mesure relative portant sur la répartition du revenu dans une population. Ce coefficient est la mesure la plus reconnue et répandue d'inégalités de revenu (Skuterud, Frenette, & Poon, 2004). Il varie de 0 à 1, où 0 représente l'égalité parfaite et 1 représente l'inégalité parfaite. Nous avons calculé les coefficients de Gini pour les communautés des Premières Nations, puis les avons comparés à ceux de l'ensemble du Canada et à la population vivant hors réserve au fil du temps. Ensuite, nous avons calculé les coefficients de Gini selon l'identité autochtone des habitants sur réserve et le type de traité signé correspondant à chaque communauté.

2.3
SOURCES DES DONNÉES

Pour étudier l'évolution des inégalités monétaires au fil du temps, les analyses ont été réalisées à partir des fichiers maîtres des recensements de Statistique Canada, disponibles au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) (tableau 1).

TABLEAU 1

SOURCES DES DONNÉES SELON L'ANNÉE, CANADA, 2006, 2011, 2016

ANNÉE	SOURCE DES DONNÉES
2006	Recensement de la population de 2006
2011	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
2016	Recensement de la population de 2016

En 2011, le questionnaire long du recensement a été remplacé par l'ENM. Il est estimé qu'environ 21 % de la population canadienne a participé à l'ENM. Trois ménages sur dix ont été dénombrés dans cette enquête, alors que tous les ménages vivant dans les communautés et les établissements des Premières Nations, des régions inuites, des établissements métis et dans les autres régions éloignées ont été dénombrés (Statistique Canada, 2013). Étant donné que le recensement canadien de 2016 fournit les données les plus récentes pour cette étude, celui-ci a servi de base principale de données pour l'analyse de la pauvreté chez les Premières Nations; l'ENM de 2011 et le Recensement de 2006 ont servi à mesurer les changements à travers le temps.

2.4
POPULATION ÉTUDIÉE

Toutes les communautés des Premières Nations ne sont pas incluses dans les sources utilisées. En 2011 et 2016, 14 communautés ont été partiellement dénombrées. Certaines communautés ont refusé de participer au recensement et dans d'autres cas l'enquête a été interrompue. La qualité du dénombrement pour certaines communautés a été jugée insuffisante (Statistics Canada, 2014, 2019). Il en résulte que seules les communautés qui ont pris part aux trois enquêtes faisant l'objet d'une comparaison sont incluses dans l'analyse. Nous avons donc exclu les réserves partiellement dénombrées, les subdivisions sans effectif et celles qui ont subi un changement du type de subdivision.

Les populations spécifiques concernées par cette étude correspondent à tous les habitants des communautés des Premières Nations du Canada. Afin de comparer la situation des habitants des réserves, nous avons calculé les mesures de la pauvreté et des inégalités pour l'ensemble du Canada et pour la population vivant hors réserve. Selon les données des fichiers maîtres du recensement, 838 réserves ont été dénombrées en 2016. Parmi ces communautés, nous avons exclu 102 réserves pour les motifs déjà mentionnés. Il en résulte que 736 réserves sont incluses dans l'analyse selon les subdivisions de recensement de 2016. L'effectif pondéré de la population habitant dans les 736 réserves correspond à 350 660 personnes en 2016. Ainsi, le taux global d'inclusion des Premières Nations habitant sur réserve dans la présente étude pour les trois périodes d'analyse est de 93,7 % (tableau 2).

TABLEAU 2

INCLUSION DE LA POPULATION DES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA DANS L'ANALYSE SELON LE CYCLE DE RECENSEMENT, 2006, 2011, 2016

ANNÉE	INCLUS		EXCLUS		TOTAL	
	n	%	n	%	n	%
2006	310 805	94,8	16 925	5,2	327 730	100,0
2011	341 270	94,6	19 380	5,4	360 650	100,0
2016	350 660	92,1	30 410	7,9	381 070	100,0
Total	**1 002 735**	**93,7**	**66 715**	**6,3**	**1 069 450**	**100,0**

2.5 COMMUNAUTÉS SELON LE STATUT

Pour comparer les populations habitant sur les réserves selon les types de traités, nous avons associé chaque communauté avec le type de traité qui la concerne[1]. Nous avons distingué les communautés selon les catégories suivantes : traités historiques, traités modernes et absence de traité[2]. Parmi ces communautés, certaines sont signataires de traités sans avoir le statut de réserve; c'est pourquoi nous avons introduit une base ajustée des traités pour ajouter ces communautés à notre analyse comparative (tableaux 3 et 4).

TABLEAU 3

COMMUNAUTÉS SELON LE STATUT ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, CANADA, 2006, 2011, 2016

STATUT	SUR RÉSERVE			HORS RÉSERVE			TOTAL		
	2006	2011	2016	2006	2011	2016	2006	2011	2016
	n	n	n	n	n	n	n	n	n
Traités modernes	25	19	19	22	24	24	47	43	43
Traités historiques	328	322	322	4	4	4	332	326	326
Sans traité	409	394	395	0	0	0	409	394	395
Total	**762**	**735**	**736**	**26**	**28**	**28**	**788**	**763**	**764**

[1] Les traités signés entre les Premières Nations et la Couronne comprennent deux catégories générales. Les traités historiques, soit ceux signés avant 1923, et les traités modernes signés de 1975 à nos jours. Il existe 70 traités historiques qui ont été signés entre 1701 et 1923. Ces traités sont identifiés selon l'année de signature et les territoires couverts.

[2] Nous avons introduit une variable avec 19 modalités pour distinguer les différents traités historiques incluant les traités de paix et d'amitié (1725–1779), les traités du Sud de l'Ontario (1764–1862), le traité Robinson-Huron (1850), le traité Robinson-Supérieur (1850), les traités de Douglas (1850-1854), les traités de Williams (1923), les traités numérotés (1871, 1921), les traités modernes (1975-2005) et les communautés sans traité.

TABLEAU 4

POPULATION SELON LE STATUT DES COMMUNAUTÉS ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, CANADA, 2006, 2011, 2016

STATUT	2006		2011		2016	
	n	%	n	%	n	%
Traités modernes	40 085	12,3	43 480	12,1	45 025	12,3
Traités historiques	182 055	55,7	201 555	56,3	205 280	56,0
Sans traité	104 560	32,0	112 820	31,5	116 100	31,7
Total	**326 700**	**100**	**357 855**	**100**	**366 405**	**100**

2.6 ANALYSES BIVARIÉES

Nous avons effectué les analyses bivariées en désagrégeant l'état du faible revenu et les quintiles de revenu selon le lieu de résidence, l'identité autochtone et le type de traité. Nous présentons les résultats sous forme de tableaux de contingence dénombrant les effectifs des catégories pour deux variables. Le Khi-carré a été utilisé pour mesurer la relation statistique entre l'état du faible revenu ou les quintiles de revenu et les variables indépendantes. Toutes les relations examinées sont significatives avec un niveau de confiance de 99,9 %.

Le Gamma et le V de Cramer ont été utilisés pour mesurer l'intensité des relations statistiques observées. Le Gamma varie entre -1 et +1, où -1 est une association négative maximale, 0 une absence d'association et +1 une association positive maximale. Une valeur absolue du Gamma entre 0,30 et 0,50 indique une relation d'intensité forte, et une valeur absolue de plus de 0,50 est qualifiée de très forte. Le V de Cramer, varie entre 0 et 1, où 0 est l'absence d'association et 1 l'association maximale. Une valeur entre 0,20 et 0,30 décrit une relation forte et une valeur entre 0,30 et 0,50 démontre une relation très forte. Toutes les associations examinées dans ce rapport ont une intensité forte ou très forte.

Nous avons utilisé des ratios afin de simplifier l'analyse des écarts entre les taux de faible revenu et entre les coefficients de Gini. Ces ratios attribuent la valeur 1 au groupe de référence, ou la valeur la moins élevée de faible revenu dans les variables indépendantes. Nous avons aussi calculé les écarts entre la population vivant sur réserve et hors réserve, les écarts entre la population autochtone et allochtone habitant sur réserve et les écarts entre la population sur les territoires des traités historiques et des traités modernes dans les quintiles nationaux. Pour ce faire, nous avons divisé la proportion du groupe ayant les proportions les plus élevées dans le quintile inférieur par celles de l'autre groupe.

RÉSULTATS

3.1
FAIBLE REVENU SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

Le taux de faible revenu des ménages canadiens vivant hors réserve s'élève à 13,7 % en 2016 (tableau 5)[3], tandis que, pour la même période, 43,8 % des ménages habitant sur réserve se trouvent en bas du seuil de faible revenu. Cet écart important s'observe dans les périodes antérieures[4]. Ainsi, l'incidence de faible revenu parmi les résidents des communautés des Premières Nations est 3,4 fois plus élevée que chez les ménages du reste du Canada en 2006 et 2011, et 3,2 fois plus élevée en 2016.

TABLEAU 5

TAUX DU FAIBLE REVENU FONDÉ SUR LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, CANADA, 2006, 2011, 2016

LIEU DE RÉSIDENCE	2006*	2011**	2016***
	%	%	%
Population sur réserve	46,9	51,4	43,8
Reste du Canada	13,5	15,2	13,7

*p 0,001, G=0,699 **p 0,001, G=0,711 ***p 0,001, G=0,669

3.2
RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR QUINTILES SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

En comparaison avec la distribution nationale du revenu, plus de la moitié des habitants des réserves se trouvent dans le quintile inférieur de revenu; les trois quintiles supérieurs de revenu comptent 20 % des habitants des réserves, tandis que les deux quintiles inférieurs comptent de 70 à 80 % des résidents des réserves. Il existe une relation significative avec une association très forte entre le fait de vivre ou non sur une réserve et les quintiles de revenu pour les trois périodes étudiées. Cette relation démontre que la population vivant dans les réserves se retrouve dans une proportion environ trois fois plus grande dans les quintiles inférieurs de revenu et cinq fois moins importante dans les quintiles supérieurs, par rapport au reste de la population canadienne.

TABLEAU 6

LIMITES DES QUINTILES DE REVENU DES MÉNAGES AJUSTÉ APRÈS IMPÔT, CANADA, 2006, 2011, 2016

QUINTILES	2006	2011	2016
	$	$	$
Limite inférieure	19 077	22 330	25 827
Deuxième limite	28 238	33 288	38 070
Troisième limite	37 752	44 640	50 618
Limite supérieure	51 172	60 741	68 538

[3] Le taux de faible revenu au Canada en 2016 selon la base ajustée, calculé pour l'ensemble des ménages vivant dans les réserves et hors réserve, s'élève à 14 %. Si on prend en considération que les résidents des réserves représentaient 0,9 % de la population canadienne en 2016, la différence entre le TFR des ménages habitant dans les réserves et celui de l'ensemble du Canada est due au TFR des ménages habitant dans les réserves.

[4] Le plan d'échantillonnage de l'ENM inclut 20 % de la population canadienne avec un taux global de non-réponse à 26,1%, tandis que les réserves des Premières Nations participantes à l'ENM 2011 sont dénombrées complètement. La mesure de faible revenu et les quintiles dans la présente recherche sont basés sur une cadre de référence nationale, c'est pourquoi leur interprétation exige une grande précaution.

TABLEAU 7

DISTRIBUTION DE LA POPULATION DANS LES QUINTILES NATIONAUX DE REVENU DES MÉNAGES AJUSTÉ APRÈS IMPÔT SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, CANADA, 2006, 2011, 2016

LIEU DE RÉSIDENCE	QUINTILES	2006*	2011**	2016***
		%	%	%
Population sur réserve	Quintile inférieur	57,4	58,2	52,8
	Deuxième quintile	20,8	19,6	20
	Troisième quintile	11,1	10,8	12,7
	Quatrième quintile	6,9	7,2	9,2
	Quintile supérieur	3,9	4,2	5,4
Reste du Canada	Quintile inférieur	19,6	19,6	19,7
	Deuxième quintile	20,0	20,0	20,0
	Troisième quintile	20,1	20,1	20,1
	Quatrième quintile	20,1	20,1	20,1
	Quintile supérieur	20,2	20,2	20,2

*p<0,001, G=-0,608 **p<0,001, G=-0,606 ***p<0,001, G=-0,532

3.3 LE COEFFICIENT DE GINI SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

Telles que mesurées par le coefficient de Gini, les inégalités de revenu sont plus importantes dans les communautés des Premières Nations que dans l'ensemble du Canada. Le coefficient de Gini de la population vivant dans les réserves est 1,16 fois plus élevé que celui dans l'ensemble du pays (tableau 8). Ainsi, cet écart démontre que la distribution du revenu est plus inégale dans les communautés des Premières Nations. Cet écart semble s'accroître tendanciellement : alors que les inégalités de revenu diminuent légèrement au Canada durant la période, elles augmentent dans les réserves.

TABLEAU 8

COEFFICIENTS DE GINI SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, CANADA, 2006, 2011, 2016

LIEU DE RÉSIDENCE	2006	2011	2016
	GINI	GINI	GINI
Population sur réserve	0,383	0,408	0,395
Population hors réserve	0,345	0,341	0,341
Ensemble du Canada	0,347	0,343	0,342

3.4
FAIBLE REVENU DANS LES RÉSERVES

Après avoir démontré des inégalités persistantes entre les personnes habitant dans les réserves et hors réserve, nous distinguons les résidents des réserves selon leur identité autochtone en comparant les TFR des Autochtones avec ceux des allochtones habitant dans les mêmes communautés[5].

L'analyse révèle un écart frappant entre les Autochtones et les allochtones habitant sur réserve (tableau 9). En 2016, le taux de faible revenu des Autochtones habitant sur réserve s'élève à 47,1 %, tandis que seulement 16,5 % des allochtones habitant dans les réserves se trouvent en bas du seuil de faible revenu. Ainsi, la proportion des Autochtones en situation de faible revenu est 2,9 fois plus élevée par rapport aux allochtones habitant dans les communautés des Premières Nations. Cet écart s'est aggravé avec le temps, puisqu'il se chiffrait à 2,6 en 2006.

TABLEAU 9

TAUX DE FAIBLE REVENU DANS LES RÉSERVES, SELON L'IDENTITÉ AUTOCHTONE ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA, 2006, 2011, 2016

IDENTITÉ AUTOCHTONE	2006*	2011**	2016***
	%	%	%
Autochtones sur réserve	49,9	54,9	47,1
Allochtones sur réserve	19,4	20,7	16,5

*p<0,001, G=0,610 **p<0,001, G=0,647 ***p<0,001, G=0,636

3.5
RÉPARTITION DES QUINTILES DANS LES RÉSERVES

La distribution des résidents des réserves selon les quintiles nationaux révèle que la majorité des résidents autochtones des réserves se concentre dans le quintile inférieur de la distribution du revenu national, avec des proportions variant selon les années entre 56 % et 61 % de cette population (tableau 10). Cet écart est moins important par rapport aux résidents allochtones des réserves, où 29,76 % de ceux-ci se trouvent dans le quintile inférieur. Parmi les habitants des réserves, les Autochtones se retrouvent donc en proportion deux fois plus importante dans le quintile inférieur que les allochtones. En outre, quelque 80 % des Autochtones vivant dans les réserves se trouvent confinés dans les deux quintiles inférieurs, mais cette proportion est moindre en 2016, se situant à 76 %. Quelle que soit l'année considérée, moins du quart de la population autochtone est répartie dans les trois quintiles supérieurs.

[5] Les Inuits, les Métis et les personnes ayant une identité autochtone multiple représentent 2% de la population sur réserve. Il ne nous semble pas opportun de baser l'analyse sur l'identité unique de Premières Nations et d'exclure l'identité autochtone multiple et d'autres groupes autochtones de la présente étude.

TABLEAU 10

DISTRIBUTION DE LA POPULATION DANS LES RÉSERVES DANS LES QUINTILES NATIONAUX DE REVENU DES MÉNAGES AJUSTÉ APRÈS IMPÔT, SELON L'IDENTITÉ AUTOCHTONE ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA, 2006, 2011, 2016

IDENTITÉ AUTOCHTONE	QUINTILES	2006*	2011**	2016***
		%	%	%
Autochtones sur réserve	Quintile inférieur	60,6	61,6	56,3
	Deuxième quintile	20,3	18,9	19,5
	Troisième quintile	10,2	9,8	11,9
	Quatrième quintile	5,9	6,3	8,1
	Quintile supérieur	3,0	3,3	4,2
Allochtones sur réserve	Quintile inférieur	29,8	28,8	27,2
	Deuxième quintile	24,8	25,0	23,5
	Troisième quintile	19,1	18,5	19,0
	Quatrième quintile	15,3	15,5	17,0
	Quintile supérieur	11,1	12,2	13,3

*p<0,001, G=0,495 **p<0,001, G=0,509 ***p<0,001, G=0,455

3.6 LE COEFFICIENT DE GINI DANS LES RÉSERVES

En 2016, le coefficient de Gini des Autochtones est 1,13 fois plus élevé que celui des allochtones habitant sur réserve (tableau 11). Cela démontre que la répartition des revenus est plus inégale chez les Autochtones. L'évolution de ces coefficients entre 2006 et 2016 démontre que la distribution du revenu chez les allochtones n'a que très peu changé, alors que les inégalités affectant les Autochtones se sont accentuées.

TABLEAU 11

COEFFICIENTS DE GINI DANS LES RÉSERVES SELON L'IDENTITÉ AUTOCHTONE ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA, 2006, 2011, 2016

IDENTITÉ AUTOCHTONE	2006	2011	2016
	GINI	GINI	GINI
Autochtones sur réserve	0,378	0,405	0,393
Allochtones sur réserve	0,343	0,345	0,345

3.7
FAIBLE REVENU SELON LE TYPE DE TRAITÉ

Des analyses bivariées ont été effectuées en désagrégeant les taux de faible revenu selon le type de traité. Elles montrent une importante fracture entre les résidents dans un territoire couvert par un traité moderne, et ceux vivant dans un territoire couvert par un traité historique, ou tout simplement non couvert par un traité quelconque (tableau 12). Par rapport à la situation des résidents bénéficiant d'un traité moderne et au cours de toute la période, le taux de faible revenu de ceux sans traité est 2,3 plus élevé environ, et celui de ceux ayant un traité historique est 2,9 plus élevé environ. Il existe une association forte et persistante durant la période examinée entre l'état de faible revenu et le type de traité, et c'est chez les communautés bénéficiant d'un traité moderne que l'on retrouve les taux de faible revenu les plus bas.

TABLEAU 12

TAUX DE FAIBLE REVENU FONDÉ SUR LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA SELON LE STATUT ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, 2006, 2011, 2016

STATUT	2006*	2011**	2016***
	%	%	%
Traités modernes	19,1	20,8	15,8
Traités historiques	52,8	58,6	51,4
Sans traité	43,1	45,3	37,6

*P<0,001, V=0,217 **p<0,001, V=0,247 ***p<0,001, V=0,239

3.8
RÉPARTITION DES QUINTILES SELON LE TYPE DE TRAITÉ

La distribution de la population selon les quintiles ne contredit pas cette analyse (tableau 13). En effet, dans les communautés ayant conclu un traité moderne, la distribution se rapproche de la distribution observée à l'échelle canadienne (tableau 7), et l'écart tend à diminuer avec le temps. Mais la situation est bien différente dans les communautés ayant un traité historique ou sans traité, où les deux quintiles inférieurs affichent une forte concentration de faible revenu; et cette concentration est plus importante encore dans les communautés sous un régime de traité historique.

TABLEAU 13

DISTRIBUTION DES RÉSIDENTS DES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA DANS LES QUINTILES NATIONAUX DE REVENU DU MÉNAGE AJUSTÉ APRÈS IMPÔT SELON LE STATUT ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, 2006, 2011, 2016

STATUT	QUINTILES	2006*	2011**	2016***
		%	%	%
Traités modernes	Quintile inférieur	26,8	26,1	21,8
	Deuxième quintile	23,0	20,8	20,4
	Troisième quintile	19,3	18,7	19,2
	Quatrième quintile	16,7	18,3	20,9
	Quintile supérieur	14,3	16,1	17,7
Traités historiques	Quintile inférieur	63,7	65,2	60,6
	Deuxième quintile	19,3	17,6	18,9
	Troisième quintile	9,3	8,9	10,3
	Quatrième quintile	5,1	5,4	6,7
	Quintile supérieur	2,6	2,9	3,5
Sans traité	Quintile inférieur	53,6	52,7	46,8
	Deuxième quintile	22,0	22,4	21,5
	Troisième quintile	12,4	12,2	14,7
	Quatrième quintile	7,5	8,0	10,4
	Quintile supérieur	4,5	4,8	6,5

*p<0,001, V=0,203 **p<0,001, V=0,218 ***p<0,001, V=0,216

3.9
LE COEFFICIENT DE GINI SELON LE TYPE DE TRAITÉ

Le coefficient de Gini est plus élevé parmi les communautés signataires de traité historique que dans les autres communautés (tableau 14), ce qui signifie que les inégalités de revenu y sont plus importantes. De plus, le coefficient de Gini augmente entre 2006 et 2016 passant de 0,379 à 0,403, démontrant un accroissement des inégalités existantes dans ces communautés au fil du temps. De même, le coefficient de Gini est élevé dans les communautés sans traité, mais il varie moins d'une année à l'autre. Au contraire, le coefficient de Gini des communautés signataires des traités modernes est même plus bas que celui du reste du Canada (tableau 8). Il y a une tendance à la baisse entre 2006 et 2016, ce qui concorde avec les résultats obtenus lors de l'analyse des taux de faible revenu et des quintiles. Effectivement, lorsque le taux de pauvreté baisse et la répartition des quantiles du revenu s'équilibre, le coefficient de Gini diminue en conséquence.

TABLEAU 14

COEFFICIENTS DE GINI DANS LES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA SELON LE STATUT ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, 2006, 2011, 2016

STATUT	2006	2011	2016
	GINI	GINI	GINI
Traités modernes	0,336	0,324	0,309
Traités historiques	0,379	0,416	0,403
Sans traité	0,372	0,385	0,374
Hors réserve sans traité	0,345	0,341	0,341

3.10
SENS ET ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS SUR RÉSERVE

L'analyse des taux de faible revenu des ménages vivant dans les réserves démontre que 44 à 51%, soit presque la moitié des habitants des réserves, se trouvent en bas du seuil de faible revenu entre 2006 et 2016 (tableau 5). Ces taux sont trois fois plus élevés par rapport au reste de la population (tableau 15). En moyenne, les Autochtones des réserves sont en proportion 2,7 fois plus nombreux à se situer sous le seuil de faible revenu que les résidents allochtones des réserves. Malgré la diminution des écarts de faible revenu entre les habitants des réserves et ceux hors réserve au fil du temps, ces écarts s'accroissent à l'intérieur des communautés des Premières Nations entre Autochtones et allochtones habitant dans les réserves. Enfin, l'examen des ratios d'écart de TFR selon le type de traité démontre qu'en 2016 le taux de pauvreté est 3,3 fois plus élevé parmi la population se trouvant sur une aire de traité historique que celui des résidents des communautés ayant conclu un traité moderne; il démontre également que cet écart s'accroît entre 2006 et 2016.

TABLEAU 15

ÉCARTS DE FAIBLE REVENU SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, L'IDENTITÉ AUTOCHTONE, LE STATUT ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, CANADA ET COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA, 2006, 2011, 2016

POPULATION	SOUS POPULATION	2006	2011	2016
		RATIO	RATIO	RATIO
Esnsemble du Canada selon le lieu de résidence	Hors réserve	1,00	1,00	1,00
	Sur réserve	3,50	3,40	3,20
Ensemble des réserves selon l'identité autochtone	Allochtones	1,00	1,00	1,00
	Autochtones	2,60	2,70	2,90
Ensemble des communautés de Premières Nations selon le type de traités	Traités modernes	1,00	1,00	1,00
	Traités historiques	2,76	2,82	3,25
	Sans traité	2,26	2,18	2,38

Le tableau 16 présente, sous forme de ratios, les écarts entre les résidents des réserves et hors réserve, les écarts entre les Autochtones et les allochtones habitant dans les réserves, et les écarts entre les communautés signataires de traités modernes ou historiques. Selon ces calculs, les habitants des réserves sont de 2,7 à 3 fois plus nombreux dans le quintile inférieur du revenu par rapport au reste du Canada. De même, pour toutes les périodes de recensement étudiées, les Autochtones sont 2 fois plus nombreux dans le quintile inférieur du revenu par rapport aux allochtones habitant dans les mêmes communautés. La même structure caractérise la situation des résidents des communautés ayant conclu des accords historiques. Ils sont de 2,4 à 2,8 fois plus nombreux dans le quintile inférieur du revenu.

Ces résultats confirment les écarts profonds et persistants du faible revenu documentés entre réserves et hors réserve, entre Autochtones et allochtones habitant dans les réserves et entre territoires couverts par des traités historiques et par des traités modernes. Au fil du temps, les écarts des communautés ayant conclu un traité historique ou moderne, selon les quintiles nationaux de revenu, s'accentuent dans le premier quintile, tandis qu'ils diminuent dans les autres quintiles de revenu. Ce résultat est conforme à l'évolution des écarts du faible revenu entre ces communautés. L'évolution des écarts documentés pour la période de 2006 et 2016 se caractérise par une diminution des écarts entre réserves et hors réserve et une augmentation de ceux-ci entre Autochtones et allochtones habitant dans les réserves. Bien que les Autochtones habitant dans les réserves soient moins représentés dans le quintile inférieur en 2016 qu'en 2006, une partie de la diminution des écarts entre réserves et hors réserve serait causée par l'apport des non-autochtones habitant sur les réserves, apport qui a pour effet d'augmenter les moyennes de revenu.

TABLEAU 16

ÉCARTS AVEC LES QUINTILES NATIONAUX DU REVENU DU MÉNAGE AJUSTÉ APRÈS IMPÔT SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, L'IDENTITÉ AUTOCHTONE, LE TYPE DE TRAITÉ ET LE CYCLE DE RECENSEMENT, CANADA ET COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA, 2006, 2011, 2016

ÉCARTS	QUINTILES	2006	2011	2016
		RATIOS	RATIOS	RATIOS
Écarts entre la population sur réserve et hors réserve (hors réserve = 1)	Quintile inférieur	2,92	2,97	2,68
	Deuxième quintile	1,04	0,98	1,00
	Troisième quintile	0,55	0,54	0,63
	Quatrième quintile	0,34	0,36	0,46
	Quintile supérieur	0,19	0,21	0,27
Écarts entre la population autochtone et allochtone habitant sur réserve (allochtones = 1)	Quintile inférieur	2,04	2,14	2,07
	Deuxième quintile	0,82	0,76	0,83
	Troisième quintile	0,53	0,53	0,63
	Quatrième quintile	0,39	0,41	0,48
	Quintile supérieur	0,27	0,27	0,32
Écarts entre la population sur les aires des traités historiques et des traités modernes (traités modernes = 1)	Quintile inférieur	2,38	2,50	2,77
	Deuxième quintile	0,84	0,84	0,93
	Troisième quintile	0,48	0,48	0,54
	Quatrième quintile	0,31	0,29	0,32
	Quintile supérieur	0,18	0,18	0,20

Une autre manière de saisir l'évolution des inégalités est de prendre l'année 2006 comme année de référence (tableau 17). Selon ces calculs, les inégalités du revenu chez les Autochtones habitant dans les réserves augmentent lorsqu'on compare l'année 2006 et 2016. Par ailleurs, la distribution de revenu des ménages vivant hors réserve a peu changé durant la période examinée. L'évolution croissante des inégalités serait plus importante parmi les communautés issues d'un traité historique, alors que la tendance à la baisse la plus importante est décelable parmi les communautés qui ont conclu un traité moderne.

TABLEAU 17

ÉVOLUTION DU COEFFICIENT DE GINI SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, L'IDENTITÉ AUTOCHTONE ET LE TYPE DE TRAITÉ, CANADA ET COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA, 2006, 2016

POPULATION	SOUS POPULATION	2006 GINI	2016 GINI	2006 RATIOS	2016 RATIOS
Ensemble du Canada selon le lieu de résidence	Population hors réserve	0,345	0,341	1,00	0,99
	Population sur réserve	0,383	0,395	1,00	1,03
Ensemble des réserves selon l'identité autochtone	Allochtones	0,343	0,345	1,00	1,01
	Autochtones	0,378	0,393	1,00	1,04
Ensemble des communautés de Premières Nations selon le type de traités	Traités modernes	0,336	0,309	1,00	0,92
	Traités historiques	0,379	0,403	1,00	1,06
	Sans traité	0,372	0,374	1,00	1,01

La comparaison peut également être réalisée en prenant comme catégorie de référence le coefficient de Gini des ménages vivant hors réserve (tableau 18). Les résultats indiquent une accentuation, entre 2006 et 2016, des écarts des inégalités de revenu entre ménages vivant hors réserve et ceux habitant dans les réserves.

En ce qui concerne les écarts des inégalités de revenu entre Autochtones et allochtones habitant dans les réserves, il existe une tendance identique à celle de réserve et hors réserve. Ainsi, les inégalités du revenu parmi les allochtones vivant dans les réserves ont relativement la même ampleur que celles des ménages vivant hors réserve. Cependant, l'écart des inégalités s'accroît entre 2006 et 2016 à la fois entre Autochtones et allochtones habitant dans les réserves et entre Autochtones et ménages vivant hors réserve. L'évolution de cet écart est plus importante parmi les communautés touchées par un traité historique; cet écart s'est accru entre ces communautés et les ménages habitant hors réserve. Pourtant pour la même période, les coefficients de Gini des communautés bénéficiant d'un traité moderne ont diminué plus rapidement que chez les ménages vivant hors réserve. Le coefficient de Gini dans ces communautés est passé de 0,336 à 0,309 entre 2006 et 2016, alors que celui du reste du Canada passait de 0,345 à 0,341 (tableau 17).

TABLEAU 18

ÉCARTS DES COEFFICIENTS DE GINI SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, L'IDENTITÉ AUTOCHTONE ET LE STATUT, CANADA ET COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA, 2006, 2016

POPULATION	SOUS POPULATION	2006	2016
		RATIOS	RATIOS
L'ensemble du Canada selon le lieu de résidence	Population hors réserve	1,00	1,00
	Population sur réserve	1,11	1,16
L'ensemble des réserves selon l'identité autochtone	Allochtones	0,99	1,01
	Autochtones	1,10	1,15
L'ensemble des communautés de Premières Nations selon le type de traités	Traités modernes	1,10	1,18
	Traités historiques	0,97	0,91
	Sans traité	1,08	1,10

CONCLUSION

Cette étude a permis de documenter les tendances de la pauvreté et des inégalités au sein des communautés des Premières Nations du Canada entre 2006 et 2016. Pour ce faire, nous avons établi des mesures et des taux de faible revenu, des distributions en quintiles de revenu et des coefficients de Gini en nous basant sur les données des recensements de la population les plus récents. Ce faisant, nous avons analysé l'évolution des écarts existants entre l'ensemble des réserves et le reste du Canada, ainsi qu'entre les Autochtones et allochtones habitant dans les réserves depuis 2006.

Ces résultats montrent que les taux de faible revenu sont trois fois plus élevés pour les habitants des réserves : ils affectent quelque 42 % d'entre eux, dont la moitié se trouvent dans le quintile inférieur de revenue. En fait, malgré une légère diminution des TFR dans les réserves, l'écart profond entre les habitants des réserves et ceux vivant hors réserve persiste au fil du temps. Aussi, il y a une tendance à la hausse des inégalités dans les réserves. De plus, les écarts des inégalités du revenu entre les ménages vivant hors réserve et ceux habitant dans les réserves se seraient creusés entre 2006 et 2016.

En désagrégeant la population habitant dans les réserves selon l'identité autochtone, nous avons mis en lumière des écarts entre les Autochtones et les allochtones. En 2016, les Autochtones vivant dans les réserves sont en proportion 2,7 fois plus nombreux sous le seuil de faible revenu que les résidents allochtones des réserves. Aussi, les Autochtones sont deux fois plus nombreux dans le quintile inférieur du revenu par rapport aux allochtones habitant dans les mêmes communautés. Malgré une légère diminution des TFR des Autochtones et allochtones dans les réserves, l'écart entre ces deux groupes a augmenté entre 2006 et 2016. Ainsi, l'écart des inégalités s'accroît au fur et à mesure entre Autochtones et allochtones habitant dans les réserves.

L'étude démontre également que les mesures de pauvreté et d'inégalité dans les communautés qui ont conclu un traité moderne sont significativement moins élevées que dans les communautés signataires d'un traité historique. En fait, le taux de pauvreté est 3,3 fois plus élevé parmi la population se trouvant sur une aire de traité historique que celle ayant un traité moderne. Cet écart s'est accru entre 2006 et 2016. Dans les communautés touchées par un traité historique, les inégalités de revenus se sont accrues; mais dans les communautés touchées par un traité moderne, les inégalités de revenu se sont au contraire amenuisées.

Elle permet de conclure que la structure globale des inégalités de revenu au sein des communautés des Premières Nations se caractérise par des écarts majeurs par rapport à la situation du reste du pays, et par une augmentation qui pourrait être tendancielle; la situation est un tant soit peu différente dans les communautés ayant conclu un traité moderne, où les écarts sont moins prononcés, et où une diminution a été observée entre le début et la fin de la période examinée.

RÉFÉRENCES

CCDP. (2013). *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones.* Ottawa : La Commission canadienne des droits de la personne. 82.

Duhaime, G. (2009). *La pauvreté au Nunavik : État des connaissances.* Québec : Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée. 55.

Duhaime, G. et Lévesque, S. (2016). *La pauvreté monétaire des Autochtones du Québec.* Québec : Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée. 15.

Eurostat. (2010). *Combating poverty and social exclusion.* Luxembourg : Publications Office of the European Union. 120.

Fleury, D. (2002). *Performance économique des Autochtones hors réserve au Canada : une étude sur les groupes à risque d'exclusion sociale.* Hull : Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada. 31.

Fleury, D. (2004). Situation de faible revenu de long terme des Autochtones hors réserve au Canada : Une étude sur les groupes à risque d'exclusion sociale. In D. J. K. Beavon, J. P. White, et P. S. Maxim (Eds.), *Aboriginal policy research: setting the agenda for change* (pp. 2 v). Toronto: Thompson Educational Pub.

Macdonald, D. et Wilson, D. (2010). *The Income Gap Between Aboriginal Peoples and the Rest of Canada.* Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives. 34.

Macdonald, D. et Wilson, D. (2013). *Poverty or Prosperity: Indigenous Children in Canada.* Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives. 44.

Macdonald, D. et Wilson, D. (2016). *Shameful Neglect: Indigenous Child Poverty in Canada.* Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives. 36.

Morasse, J.-A. (2005). *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale.* Québec : Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale, Institut de la statistique Québec. 95.

Noël, A. et Larocque, F. (2009). *Aboriginal Peoples and Poverty in Canada: Can Provincial Governments Make a Difference?* Paper presented at the International Sociological Association's Research Committee 19 Montreal.

Skuterud, M. Frenette, M., et Poon, P. (2004). *Description de la répartition du revenu. Lignes directrices pour une analyse efficace.* Ottawa : Statistique Canada. 41.

Statistics Canada. (2014). *Aboriginal Peoples Technical Report: National Household Survey, 2011.* Catalogue no. 99-011-X2011002, Ottawa : Statistics Canada. 44.

Statistics Canada. (2019). *Aboriginal Peoples Technical Report: Census of Population, 2016.* Catalogue no. 98-307-X2016001, Ottawa : Statistics Canada. 24.

Statistique Canada. (2013). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011.* Catalogue no 99-000-X2011001, Ottawa : Statistique Canada. 486.

Statistique Canada. (2018). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016.* Catalogue no 98-301-X2016001, Ottawa : Statistique Canada. 510.

Usher, P. J., Duhaime, G. et Searles, E. (2003). The Household as an Economic Unit in Arctic Aboriginal Communities, and Its Measurement by Means of a Comprehensive Survey. *Social Indicators Research, 61*(2), 175-202.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1

Communautés signataires d'un traité moderne incluses dans l'analyse, selon les subdivisions du recensement canadien de 2016

ANNEXE 2

Communautés des Premières Nations sur une aire d'un traité historique incluses dans l'analyse et leurs codes de subdivisions, selon le recensement canadien 2016

ANNEXE 1

COMMUNAUTÉS SIGNATAIRES D'UN TRAITÉ MODERNE INCLUSES DANS L'ANALYSE, SELON LES SUBDIVISIONS DU RECENSEMENT CANADIEN DE 2016

1	Aklavik – 6101025
2	Anacla 12 – 5923803
3	Behchokò – 6103031
4	Burwash Landing – 6001039
5	Carcross – 6001048
6	Carmacks – 6001012
7	Chisasibi – 2499814
8	Colville Lake – 6102012
9	Dawson – 6001029
10	Déline – 6102003
11	Eastmain – 2499810
12	Fort Good Hope – 6102009
13	Fort McPherson – 6101015
14	Gamètì – 6103049
15	Haines Junction – 6001018
16	Houpsitas 6 – 5924806
17	Inuvik – 6101017
18	Ittatsoo 1 – 5923807
19	Kawawachikamach – 2497806
20	Lake Laberge 1 – 6001010
21	Mistissini – 2499804
22	Nemaska – 2499808
23	Nisga'a – 5949035
24	Old Crow – 6001043
25	Oujé-Bougoumou – 2499818
26	Pelly Crossing – 6001041
27	Sechelt (Part) – 5929803
28	Sioux Valley Dakota Nation – 4606040
29	Sliammon 1 – 5927802
30	Tagish – 6001036
31	Teslin – 6001006
32	Teslin Post 13 – 6001007
33	Tsawwassen – 5915802
34	Tsiigehtchic – 6101010
35	Tsinstikeptum 9 – 5935802
36	Tulita – 6102005
37	Waskaganish – 2499806
38	Waswanipi – 2499802
39	Wekweètì – 6103052
40	Wemindji – 2499812
41	Whapmagoostui – 2499816
42	Whatì – 6103034
43	Yukon, Unorganized – 6001045

ANNEXE 2

COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS SUR UNE AIRE D'UN TRAITÉ HISTORIQUE INCLUSES DANS L'ANALYSE ET LEURS CODES DE SUBDIVISIONS, SELON LE RECENSEMENT CANADIEN 2016

1	1101050 Morell 2, IRI – 1101050
2	1102030 Rocky Point 3, IRI – 1102030
3	1102057 Scotchfort 4, IRI – 1102057
4	1103035 Lennox Island 1, IRI – 1103035
5	1202040 Yarmouth 33, IRI – 1202040
6	1203009 Bear River (Part) 6, IRI – 1203009
7	1204015 Wildcat 12, IRI – 1204015
8	1207002 Cambridge 32, IRI – 1207002
9	1207027 Glooscap 35, IRI – 1207027
10	1209019 Cole Harbour 30, IRI – 1209019
11	1209037 Beaver Lake 17, IRI – 1209037
12	1209038 Sheet Harbour 36, IRI – 1209038
13	1210003 Millbrook 27, IRI – 1210003
14	1212019 Fisher's Grant 24, IRI – 1212019
15	1214010 Pomquet And Afton 23, IRI – 1214010
16	1216014 Chapel Island 5, IRI – 1216014
17	1217008 Membertou 28B, IRI – 1217008
18	1217020 Eskasoni 3, IRI – 1217020
19	1218003 Wagmatcook 1, IRI – 1218003
20	1303013 Oromocto 26, IRI – 1303013
21	1307014 Fort Folly 1, IRI – 1307014
22	1308003 Buctouche 16, IRI – 1308003
23	1308015 Richibucto 15, IRI – 1308015
24	1308020 Indian Island 28, IRI – 1308020
25	1309023 Red Bank 4, IRI – 1309023
26	1309034 Big Hole Tract 8 (South Half), IRI – 1309034
27	1309035 Eel Ground 2, IRI – 1309035
28	1309044 Burnt Church 14, IRI – 1309044
29	1309047 Tabusintac 9, IRI – 1309047
30	1310019 Kingsclear 6, IRI – 1310019
31	1310034 Devon 30, IRI – 1310034
32	1311005 Woodstock 23, IRI – 1311005
33	1312007 Tobique 20, IRI – 1312007
34	1313020 St. Basile 10, IRI – 1313020
35	1314010 Eel River 3, IRI – 1314010
36	1314026 Indian Ranch, IRI – 1314026
37	1315010 Pabineau 11, IRI – 1315010
38	2406804 Listuguj, IRI – 2406804
39	2488802 Pikogan, IRI – 2488802
40	3514027 Alderville First Nation, IRI – 3514027
41	3515008 Hiawatha First Nation, IRI – 3515008
42	3515019 Curve Lake First Nation 35, IRI – 3515019
43	3518022 Mississaugas of Scugog Island, IRI – 3518022
44	3519076 Chippewas of Georgina Island First Nation, IRI – 3519076
45	3528035 New Credit (Part) 40A, IRI – 3528035
46	3529021 New Credit (Part) 40A, IRI – 3529021
47	3538025 Sarnia 45, IRI – 3538025
48	3538056 Kettle Point 44, IRI – 3538056
49	3541057 Saugeen 29, IRI – 3541057
50	3541060 Neyaashiinigmiing 27, IRI – 3541060
51	3543050 Mnjikaning First Nation 32 (Rama First Nation 32), IRI – 3543050
52	3543069 Christian Island 30, IRI – 3543069
53	3548073 Nipissing 10, IRI – 3548073
54	3549072 Shawanaga 17, IRI – 3549072
55	3549073 Parry Island First Nation, IRI – 3549073
56	3549076 French River 13, IRI – 3549076
57	3549077 Dokis 9, IRI – 3549077

ANNEXE 2 (SUITE)

58	3549078 Magnetewan 1, IRI – 3549078
59	3551040 Whitefish River (Part) 4, IRI – 3551040
60	3551041 Sucker Creek 23, IRI – 3551041
61	3551042 Sheguiandah 24, IRI – 3551042
62	3551044 Sheshegwaning 20, IRI – 3551044
63	3551045 M'Chigeeng 22 (West Bay 22), IRI – 3551045
64	3551100 Zhiibaahaasing 19A (Cockburn Island 19A), IRI – 3551100
65	3552051 Whitefish Lake 6, IRI – 3552051
66	3552052 Mattagami 71, IRI – 3552052
67	3552054 Duck Lake 76B, IRI – 3552054
68	3553040 Wahnapitei 11, IRI – 3553040
69	3554057 Matachewan 72, IRI – 3554057
70	3556033 Abitibi 70, IRI – 3556033
71	3556093 Fort Albany (Part) 67, IRI – 3556093
72	3556095 Constance Lake 92, IRI – 3556095
73	3556102 New Post 69A, IRI – 3556102
74	3557026 Thessalon 12, IRI – 3557026
75	3557071 Sagamok, IRI – 3557071
76	3557072 Serpent River 7, IRI – 3557072
77	3557073 Mississagi River 8, IRI – 3557073
78	3557074 Garden River 14, IRI – 3557074
79	3557078 Gros Cap 49, IRI – 3557078
80	3558003 Fort William 52, IRI – 3558003
81	3558060 Pic Mobert North, IRI – 3558060
82	3558061 Pic Mobert South, IRI – 3558061
83	3558062 Pic River 50, IRI – 3558062
84	3558063 Pays Plat 51, IRI – 3558063
85	3558064 Lake Helen 53A, IRI – 3558064
86	3558065 Gull River 55, IRI – 3558065
87	3558067 Ginoogaming First Nation, IRI – 3558067
88	3558068 Long Lake 58, IRI – 3558068
89	3558069 Rocky Bay 1, IRI – 3558069
90	3558076 Aroland 83, IRI – 3558076
91	3558080 Ojibway Nation of Saugeen (Savant Lake), IRI – 3558080
92	3558085 Osnaburgh 63A, IRI – 3558085
93	3558097 Whitesand, IRI – 3558097
94	3559026 Manitou Rapids 11, IRI – 3559026
95	3559051 Big Grassy River 35G, IRI – 3559051
96	3559053 Saug-a-Gaw-Sing 1, IRI – 3559053
97	3559060 Neguaguon Lake 25D, IRI – 3559060
98	3559061 Rainy Lake 18C, IRI – 3559061
99	3559063 Couchiching 16A, IRI – 3559063
100	3559064 Rainy Lake 26A, IRI – 3559064
101	3559066 Seine River 23A, IRI – 3559066
102	3559068 Rainy Lake 17A, IRI – 3559068
103	3560004 Whitefish Bay 32A, IRI – 3560004
104	3560005 Whitefish Bay 33A, IRI – 3560005
105	3560024 Eagle Lake 27, IRI – 3560024
106	3560046 Slate Falls, S-É – 3560046
107	3560052 Marten Falls 65, IRI – 3560052
108	3560054 Cat Lake 63C, IRI – 3560054
109	3560055 Osnaburgh 63B, IRI – 3560055
110	3560056 Lac Seul 28, IRI – 3560056
111	3560057 Wabigoon Lake 27, IRI – 3560057
112	3560058 English River 21, IRI – 3560058
113	3560061 Wabaseemoong, IRI – 3560061
114	3560063 Sabaskong Bay 35D, IRI – 3560063
115	3560064 Shoal Lake 34B2, IRI – 3560064

116	3560065 Lake Of The Woods 37, IRI – 3560065
117	3560066 Kenora 38B, IRI – 3560066
118	3560068 Shoal Lake (Part) 39A, IRI – 3560068
119	3560069 Rat Portage 38A, IRI – 3560069
120	3560070 Deer Lake, IRI – 3560070
121	3560075 Kitchenuhmaykoosib Aaki 84 (Big Trout Lake), IRI – 3560075
122	3560080 North Spirit Lake, IRI – 3560080
123	3560082 Shoal Lake (Part) 40, IRI – 3560082
124	3560084 Wabauskang 21, IRI – 3560084
125	3560088 Wapekeka 2, IRI – 3560088
126	3560089 The Dalles 38C, IRI – 3560089
127	3560091 Peawanuck, S-É – 3560091
128	3560097 Muskrat Dam Lake, IRI – 3560097
129	3560104 Kee-Way-Win, IRI – 3560104
130	4601070 Buffalo Point 36, IRI – 4601070
131	4602027 Roseau River 2, IRI – 4602027
132	4604068 Swan Lake 7, IRI – 4604068
133	4608069 Sandy Bay 5, IRI – 4608069
134	4609025 Long Plain (Part) 6, IRI – 4609025
135	4615067 Keeseekoowenin 61, IRI – 4615067
136	4615071 Rolling River 67, IRI – 4615071
137	4616017 Waywayseecappo First Nation, IRI – 4616017
138	4616025 Gambler 63 (Part), IRI – 4616025
139	4616046 Valley River 63A, IRI – 4616046
140	4617029 Ebb and Flow 52, IRI – 4617029
141	4618055 Dog Creek 46, IRI – 4618055
142	4618063 Little Saskatchewan 48, IRI – 4618063
143	4618067 Fairford (Part) 50, IRI – 4618067
144	4619050 Fort Alexander 3, IRI – 4619050
145	4619051 Little Grand Rapids 14, IRI – 4619051
146	4619052 Bloodvein 12, IRI – 4619052
147	4619053 Hole or Hollow Water 10, IRI – 4619053
148	4619054 Black River 9, IRI – 4619054
149	4619056 Fisher River 44, IRI – 4619056
150	4619059 Peguis 1B, IRI – 4619059
151	4619061 Jackhead 43, IRI – 4619061
152	4619068 Crane River 51, IRI – 4619068
153	4619070 Pine Creek 66A, IRI – 4619070
154	4619071 Swan Lake 65C, IRI – 4619071
155	4619072 Shoal River Indian Reserve 65A, IRI – 4619072
156	4619075 Poplar River 16, IRI – 4619075
157	4619077 Berens River 13, IRI – 4619077
158	4619079 Pauingassi First Nation, IRI – 4619079
159	4621027 Grand Rapids 33, IRI – 4621027
160	4621029 Chemawawin 2, IRI – 4621029
161	4621034 Opaskwayak Cree Nation 21B, IRI – 4621034
162	4621035 Opaskwayak Cree Nation 21C, IRI – 4621035
163	4621040 Opaskwayak Cree Nation 21I, IRI – 4621040
164	4621043 Opaskwayak Cree Nation 21E, IRI – 4621043
165	4621058 Moose Lake 31A, IRI – 4621058
166	4622048 Garden Hill First Nation, IRI – 4622048
167	4622049 God's Lake 23, IRI – 4622049
168	4622050 Oxford House 24, IRI – 4622050
169	4622051 Cross Lake 19, IRI – 4622051
170	4622052 Cross Lake 19A, IRI – 4622052

ANNEXE 2 (SUITE)

171	4622055 God's River 86A, IRI – 4622055
172	4622056 Red Sucker Lake 1976, IRI – 4622056
173	4622058 Norway House 17, IRI – 4622058
174	4622059 Nelson House 170, IRI – 4622059
175	4622063 Split Lake (Part) 171, IRI – 4622063
176	4622064 Ilford, S-É – 4622064
177	4622065 York Landing, IRI – 4622065
178	4622067 Cross Lake 19E, IRI – 4622067
179	4622800 Wasagamack, IRI – 4622800
180	4622801 St. Theresa Point, IRI – 4622801
181	4623027 Fox Lake 2, IRI – 4623027
182	4623037 South Indian Lake, S-É – 4623037
183	4623058 Churchill 1, IRI – 4623058
184	4623064 Pukatawagan 198, IRI – 4623064
185	4623065 Brochet 197, IRI – 4623065
186	4623067 Lac Brochet 197A, IRI – 4623067
187	4623071 Shamattawa 1, IRI – 4623071
188	4701808 White Bear 70, IRI – 4701808
189	4701809 Ocean Man 69, IRI – 4701809
190	4704802 Nekaneet Cree Nation, IRI – 4704802
191	4705803 Cowessess 73, IRI – 4705803
192	4705804 Kahkewistahaw 72, IRI – 4705804
193	4705805 Sakimay 74, IRI – 4705805
194	4705806 Ochapowace 71, IRI – 4705806
195	4706809 Piapot 75, IRI – 4706809
196	4706810 Assiniboine 76, IRI – 4706810
197	4706812 Pasqua 79, IRI – 4706812
198	4706813 Muscowpetung 80, IRI – 4706813
199	4706814 Little Black Bear 84, IRI – 4706814
200	4706815 Okanese 82, IRI – 4706815
201	4706816 Peepeekisis 81, IRI – 4706816
202	4706818 Star Blanket 83, IRI – 4706818
203	4706820 Wa-Pii Moos-Toosis (White Calf) 83A, IRI – 4706820
204	4709819 Cote 64, IRI – 4709819
205	4709820 Keeseekoose 66, IRI – 4709820
206	4709821 The Key 65, IRI – 4709821
207	4710822 Muskowekwan 85, IRI – 4710822
208	4710823 Gordon 86, IRI – 4710823
209	4710824 Day Star 87, IRI – 4710824
210	4710825 Poorman 88, IRI – 4710825
211	4710826 Fishing Lake 89, IRI – 4710826
212	4712829 Red Pheasant 108, IRI – 4712829
213	4712830 Mosquito 109, IRI – 4712830
214	4712833 Sweet Grass 113, IRI – 4712833
215	4713835 Poundmaker 114, IRI – 4713835
216	4713836 Little Pine 116, IRI – 4713836
217	4714839 Shoal Lake 28A, IRI – 4714839
218	4714840 Red Earth 29, IRI – 4714840
219	4714841 Yellowquill 90, IRI – 4714841
220	4714842 Kinistin 91, IRI – 4714842
221	4714845 Carrot River 29A, IRI – 4714845
222	4715844 One Arrow 95, IRI – 4715844
223	4715845 Beardy's 97 and Okemasis 96, IRI – 4715845
224	4715847 Muskoday First Nation, IRI – 4715847
225	4715849 James Smith 100, IRI – 4715849
226	4715850 Cumberland 100A, IRI – 4715850
227	4715853 Montreal Lake 106B, IRI – 4715853
228	4716854 Muskeg Lake Cree Nation 102, IRI – 4716854

229 4716855 Mistawasis 103, IRI – 4716855

230 4716856 Sturgeon Lake 101, IRI – 4716856

231 4716858 Big River 118, IRI – 4716858

232 4716860 Ahtahkakoop 104, IRI – 4716860

233 4716862 Witchekan Lake 117, IRI – 4716862

234 4717801 Seekaskootch 119, IRI – 4717801

235 4717802 Makaoo (Part) 120, IRI – 4717802

236 4717803 Thunderchild First Nation 115B, IRI – 4717803

237 4717805 Flying Dust First Nation 105 (Meadow Lake 105), IRI – 4717805

238 4717806 Waterhen 130, IRI – 4717806

239 4717807 Makwa Lake 129B, IRI – 4717807

240 4717809 Ministikwan 161, IRI – 4717809

241 4717810 Ministikwan 161A, IRI – 4717810

242 4717812 Moosomin 112B, IRI – 4717812

243 4717813 Saulteaux 159, IRI – 4717813

244 4718801 Cumberland House Cree Nation 20, IRI – 4718801

245 4718802 Montreal Lake 106, IRI – 4718802

246 4718803 Stanley 157, IRI – 4718803

247 4718808 Morin Lake 217, IRI – 4718808

248 4718809 Lac La Ronge 156, IRI – 4718809

249 4718811 Sucker River 156C (Nemebien River 156C), IRI – 4718811

250 4718812 Kitsakie 156B, IRI – 4718812

251 4718814 Wapachewunak 192D, IRI – 4718814

252 4718817 Canoe Lake 165, IRI – 4718817

253 4718818 Buffalo River Dene Nation 193 (Peter Pond Lake 193), IRI – 4718818

254 4718819 Turnor Lake 193B, IRI – 4718819

255 4718820 Pelican Narrows 184B, IRI – 4718820

256 4718821 Sturgeon Weir 184F, IRI – 4718821

257 4718822 Southend 200, IRI – 4718822

258 4718824 Fond du Lac 227, IRI – 4718824

259 4718825 Brabant Lake, S-É – 4718825

260 4718828 Chicken 224, IRI – 4718828

261 4718829 Clearwater River Dene Band 223, IRI – 4718829

262 4718831 Grandmother's Bay 219, IRI – 4718831

263 4718832 Lac La Hache 220, IRI – 4718832

264 4718839 Clearwater River Dene 222, IRI – 4718839

265 4718852 Kimosom Pwatinahk 203 (Deschambault Lake), IRI – 4718852

266 4803801 Piikani 147, IRI – 4803801

267 4803802 Blood 148, IRI – 4803802

268 4805802 Siksika 146, IRI – 4805802

269 4806803 Eden Valley 216, IRI – 4806803

270 4809810 Big Horn 144A, IRI – 4809810

271 4810805 Makaoo (Part) 120, IRI – 4810805

272 4815802 Stoney 142, 143, 144, IRI – 4815802

273 4816817 Janvier 194, IRI – 4816817

274 4816821 Gregoire Lake 176, IRI – 4816821

275 4816850 Allison Bay 219, IRI – 4816850

276 4816859 Fort Mackay, S-É – 4816859

277 4817817 Jean Baptiste Gambler 183, IRI – 4817817

278 4817818 Wabasca 166, IRI – 4817818

279 4817819 Wabasca 166A, IRI – 4817819

280 4817821 Wabasca 166B, IRI – 4817821

281 4817822 Wabasca 166C, IRI – 4817822

282 4817823 Wabasca 166D, IRI – 4817823

283 4817824 Utikoomak Lake 155, IRI – 4817824

ANNEXE 2 (SUITE)

284	4817827 Utikoomak Lake 155A, IRI – 4817827
285	4817828 Drift Pile River 150, IRI – 4817828
286	4817829 Sucker Creek 150A, IRI – 4817829
287	4817831 Swan River 150E, IRI – 4817831
288	4817832 Sawridge 150G, IRI – 4817832
289	4817833 Sawridge 150H, IRI – 4817833
290	4817835 Fox Lake 162, IRI – 4817835
291	4817836 Kapawe'no First Nation (Freeman 150B), IRI – 4817836
292	4817837 John d'Or Prairie 215, IRI – 4817837
293	4817838 Tall Cree 173, IRI – 4817838
294	4817840 Tall Cree 173A, IRI – 4817840
295	4817842 Boyer 164, IRI – 4817842
296	4817843 Child Lake 164A, IRI – 4817843
297	4817845 Hay Lake 209, IRI – 4817845
298	4817848 Bushe River 207, IRI – 4817848
299	4817849 Upper Hay River 212, IRI – 4817849
300	4817856 Woodland Cree 226, IRI – 4817856
301	4817857 Woodland Cree 228, IRI – 4817857
302	4817860 Loon Lake 235, IRI – 4817860
303	4818816 Sturgeon Lake 154, IRI – 4818816
304	4818818 Sturgeon Lake 154A, IRI – 4818818
305	4819815 Horse Lakes 152B, IRI – 4819815
306	4819826 Duncan's 151A, IRI – 4819826
307	5917801 Cole Bay 3, IRI – 5917801
308	5917802 Union Bay 4, IRI – 5917802
309	5917803 East Saanich 2, IRI – 5917803
310	5917804 South Saanich 1, IRI – 5917804
311	5917809 Becher Bay 1, IRI – 5917809
312	5917812 New Songhees 1A, IRI – 5917812
313	5921804 Nanaimo Town 1, IRI – 5921804
314	5943815 Kippase 2, IRI – 5943815
315	5953802 McLeod Lake 1, IRI – 5953802
316	5955801 East Moberly Lake 169, IRI – 5955801
317	5955802 West Moberly Lake 168A, IRI – 5955802
318	5955803 Blueberry River 205, IRI – 5955803
319	5955804 Doig River 206, IRI – 5955804
320	5955808 Halfway River 168, IRI – 5955808
321	5959806 Fort Nelson 2, IRI – 5959806
322	5959810 Prophet River 4, IRI – 5959810
323	6104010 Nahanni Butte – 6104010
324	6104013 Jean Marie River – 6104013
325	6104038 Fort Simpson – 6104038
326	6104044 Wrigley – 6104044

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA
SUR LA CONDITION AUTOCHTONE COMPARÉE
Université Laval
Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des sciences humaines
Local 2439
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

418 656-7596
chaireconditionautochtone@fss.ulaval.ca
chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca